

Pourquoi la restaure-t-on ?

La restauration de la Trame verte est cruciale pour préserver la biodiversité. En reconnectant les habitats naturels la résilience des écosystèmes est améliorée, permettant ainsi aux espèces de faire face aux changements environnementaux comme par exemple le changement climatique. Enfin, elle fournit des services essentiels pour la qualité de l'environnement tels que la purification de l'air et de l'eau, la régulation du climat ou encore la pollinisation.

A quoi va servir la restauration ?

-  Préserver la biodiversité
-  Lutter contre la fragmentation des écosystèmes
-  Maintenir les services écosystémiques
-  Sensibiliser le public

COMMENT LA RESTAURER ?

-  Les contrats d'implantation (Jachères Environnement et Faune Sauvage "classiques", "adaptées", "mellifères" ; haies ; bords de champs ; cultures à gibier...)
-  Les contrats d'entretien (bords de champs ; haies anciennes ; jachères ; bandes enherbées ...)

PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Courriel : fdc82@chasseurdefrance.com / jb.corsaint@chasseurdefrance.com

Tel : 05 63 03 46 51 / 07 87 10 03 18

Projet initié par la Fédération Départementale
des Chasseurs du Tarn-et-Garonne



QU'EST-CE QUE LA TRAME VERTE ?

C'est un outil de préservation de la biodiversité qui fait référence aux milieux naturels et semi-naturels terrestres. Elle vise à préserver et à restaurer les continuités écologiques fragmentées par des activités humaines, afin que les espèces animales et végétales puissent circuler, s'alimenter et se reproduire, assurant ainsi leur cycle de vie.

LES OBJECTIFS :

-  Lutter contre la fragmentation des milieux naturels
-  Maintenir et reconstituer les continuités écologiques entre les îlots de biodiversité

33 communes
ciblées par la Fédération des
Chasseurs du Tarn-et-Garonne



Projet cofinancé par le Fonds Européen de développement régional, la Région Occitanie et l'Agence de l'Eau Adour Garonne,





1

Animation locale, promotion du projet et rencontre des gestionnaires intéressés (agriculteurs, collectivités, propriétaires) par la FDC82.

ANIMATION LOCALE

2 Visite des sites avec le gestionnaire et définition du projet de restauration ou de gestion.



DIAGNOSTIC



3 Signature d'un contrat tripartite :
ACCA - FDC82 -
Agriculteur/propriétaire



ENGAGEMENT

SUIVI POST-TRAVAUX



5

Vérification des modalités techniques et suivi avifaunistique.



TRAVAUX

4

Réalisation des travaux ou actions de gestions : retard d'entretien, semis d'un couvert faunistique, restauration de bordure de champs, haie spontanée, entretien des haies anciennes, ...

